

Le SNES et la FSU toujours en tête. Et de loin !

Les résultats des élections au Comité Technique Ministériel confortent la FSU dans sa place de première fédération syndicale : avec 34.91% de suffrages exprimés, la FSU conserve ses 6 sièges, suivie par l'UNSA et le SGEN.

A l'échelle académique, la FSU conserve ses 4 sièges au Comité Technique Académique, malgré un léger recul du nombre de voix exprimées.

Voter, un parcours du combattant semé d'embûches...

Les élections professionnelles 2018 ont été émaillées de nombreux incidents techniques qui ont compliqué l'accès aux urnes des personnels de l'éducation rendu déjà difficile par le vote électronique. Tous les dysfonctionnements constatés ont été remontés, dénoncés et ont fait l'objet de déclarations à l'administration. L'amateurisme du prestataire et les difficultés techniques rencontrées confortent nos revendications sur le retour à un vote « papier ». Le Ministère ne doit plus gaspiller l'argent public pour faire appel à une officine privée et doit prendre la mesure de l'enjeu de ces élections et donc ses responsabilités, en ayant complètement la main quant à son organisation technique et matérielle.

Une participation aux élections en hausse : les personnels attachés au paritarisme.

Dans un contexte social particulièrement mouvementé, les résultats des élections professionnelles sont un vote de confiance envers les syndicats et le paritarisme. Malgré les dysfonctionnements évoqués plus haut et la perte d'une journée de vote, la participation aux élections professionnelles est en hausse de 0.91 points à l'échelle nationale. Alors que le gouvernement attaque le paritarisme dans le cadre du plan « action publique 2022 », les personnels, par leur participation massive au vote, ont montré leur soutien aux syndicats et leur attachement au paritarisme.

Le SNES et la FSU continueront à dénoncer toute volonté ministérielle de réduire le périmètre d'intervention des élus aux CAP et aux CT.

Le SNES toujours majoritaire, demeure le syndicat de référence des personnels du second degré.

Dans le secteur de responsabilité du SNES-FSU et là où il présentait des listes avec les autres syndicats de la FSU (certifiés, agrégés, CPE, PSY EN, PEGC, personnels de surveillance et d'accompagnement, contractuels d'enseignement), la participation est globalement stable par rapport à 2014. La section académique du SNES-FSU remercie tout

particulièrement ses adhérents qui se sont bien mobilisés puisque plus de 76 % d'entre eux ont voté, avec des pics à 94 % et 85 % chez les agrégés et les certifiés.

Malgré une importante dispersion des voix sur toutes les listes présentes, le SNES-FSU maintient sa représentativité dans les instances académiques avec, néanmoins, la déception de perdre un siège chez les certifiés.

La perte de deux sièges à la CAPA des CPE est surtout liée aux modifications de la composition de l'instance, pour laquelle le nombre de sièges à pourvoir est passé de 8 à 5 sièges. Le nombre de voix reste stable, et conforte l'action et les mandats du SNES-FSU auprès de nos adhérents et de nos sympathisants. Le SNES-FSU continuera à défendre les collègues, le métier et à porter la voix de la catégorie.

Le SNES-FSU garde ou augmente son nombre de sièges dans les autres instances.

Le SNES-FSU, toujours majoritaire, reste le syndicat de référence pour les personnels du second degré. Ses élus et ses militants vont continuer d'œuvrer au quotidien pour la défense des personnels et de nos métiers dans les établissements et face à un gouvernement dont la priorité n'est pas, loin s'en faut, le service public d'Éducation Nationale.

La section académique du SNES-FSU tient à remercier les électeurs pour leurs votes, ainsi que ses militants et ses élus pour la qualité et la sincérité de leur engagement, et pour leur travail au service de la profession. ■

Participation

taux de participation (en % des inscrits)	2014	2018
CAPA agrégés	49	50,6
CAPA certifiés	41,5	41,2
CAPA cpe	56,4	60,4
CAPA psyEN	58,8 (2017)	68,6
CAPA pegc	42,6	45,8
CCP enseignants non-tit.	25,5	25,2
CCP aed, aesh	9,5	5,6
CTA	38,6	37,3

Résultats

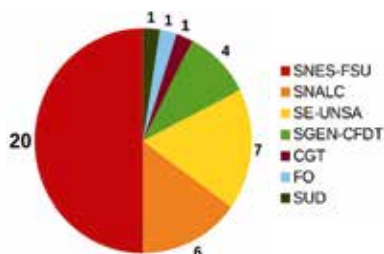
	sièges à pourvoir	2018		Différence 2018/2014 (2017 pour psyEN)	
		suffrages SNES-FSU, en % des exprimés	sièges SNES-FSU	suffrages SNES-FSU (voix)	sièges SNES-FSU
CAPA agrégés	10	44,9	6	+4	0
CAPA certifiés	19	42,6	9	-119	-1
CAPA cpe	5*	31,3	2	-12	-2
CAPA psyEN	4	43,9	2	+47	0
CAPA pegc	2**	57,5	1	-15	-1
CCP enseignants non-tit.***	5	23,2	2	+25	+1
CCP aed, aesh***	6	33,7	3	-27	+1
CTA***	10	27,5	4	-494	0

*8 en 2014

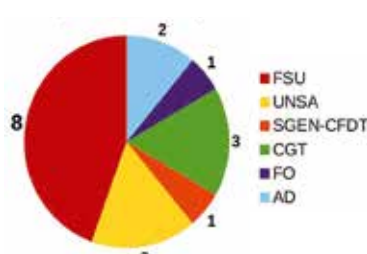
**3 en 2014

*** liste FSU

Sièges en CAPA
agrégés, certifiés, CPE, PEGC, PsyEN



Sièges en CCP
(Non-titulaires, AED, AESH, ATSS)



Sièges au CTA

